

## Aboriginal Special Projects Fund

Province : Colombie-Britannique

Personne-ressource : Janice Nakamura

Niveau : Postsecondaire

Thème : Pratiques en milieu communautaire

### Description de la pratique :

Le Ministry of Advanced Education de la Colombie-Britannique gère l'**Aboriginal Special Projects Fund (ASPF)** pour apporter un soutien financier limité, à court terme aux établissements d'enseignement public postsecondaire de la Colombie-Britannique pour les aider à élaborer et à offrir des programmes éducatifs de qualité, culturellement adaptés, ainsi que des services de soutien aux apprenantes et apprenants autochtones. Dans le cadre de ce fonds, les partenariats sont encouragés entre les établissements d'enseignement public postsecondaire, les organismes autochtones, les bandes, les conseils tribaux, les conseils consultatifs autochtones et les institutions placées sous le contrôle des Autochtones.

Depuis sa création en 2000-2001, le fonds a servi à financer de multiples projets : éducation de base des adultes, travail social, programmes de santé, programmes de langues autochtones, justice et droit, développement économique communautaire, gestion des richesses naturelles, tourisme, mathématiques et sciences, éducation de la petite enfance, formation du personnel enseignant, formation aux métiers, gouvernance, film, beaux-arts et apprentissage en ligne.

### Contexte :

De 2000-2001 à 2006-2007, 222 projets ont été financés par l'entremise de ce fonds, auxquels ont pris part plus de 3 900 étudiantes et étudiants autochtones au niveau postsecondaire, et qui représentaient un financement global d'environ 11 millions \$.

### Progrès :

L'objectif principal de ce programme est d'améliorer les taux de participation, de réussite et de persévérance scolaire des apprenantes et apprenants autochtones en Colombie-Britannique, en élaborant et en pilotant de nouveaux programmes et cours, des services de soutien à l'enseignement culturel et des programmes de transition sur les campus, ainsi que des activités de recrutement des élèves.

### Résultats :

Le fonds ASPF a été très sollicité. Récemment, un sondage a été effectué auprès des établissements d'enseignement postsecondaire de la Colombie-Britannique au sujet de ce fonds. Les données résultantes semblent indiquer que presque tous les collèges ont fait une demande de financement à ce fonds et que globalement les universités et les collèges ont présenté le plus grand nombre de demandes.

Selon ce sondage, 13 établissements ont signalé que le financement initial alloué par l'ASPF servait aussi, ou avait aussi servi, à des projets importants de recrutement et de

réention. De plus, la majorité des établissements ont confirmé que pour certains programmes ou cours connexes, une transition réussie avait été faite vers un financement permanent grâce à des subventions de fonctionnement des établissements.

Généralement, les résultats de l'utilisation des fonds accordés par l'ASPF peuvent être évalués grâce aux indicateurs suivants :

- nombre d'apprenantes et d'apprenants autochtones qui ont bénéficié des projets;
- nouveaux programmes et cours qui ont été conçus;
- services supplémentaires de soutien offerts aux apprenantes et apprenants autochtones;
- poursuite des activités d'un projet, dans le cadre du financement de base de l'établissement, une fois que le financement de l'ASPF a pris fin;
- établissement de relations (et donc compréhension culturelle) dans le cadre de projets qui font appel à la participation d'établissements postsecondaires publics ou privés et aux communautés autochtones.

#### Adaptabilité :

Le programme d'ASPF pourrait aisément être adapté par d'autres instances. Soulignons que le processus a été perfectionné durant les six dernières années grâce à l'expérience et à la contribution d'un comité d'examen externe de l'ASPF.

#### Pour plus de renseignements :

Janice Nakamura      Directrice, Learning Programs Branch  
Students and Learning Division  
Ministry of Advanced Education, Colombie-Britannique  
[Janice.Nakamura@gov.bc.ca](mailto:Janice.Nakamura@gov.bc.ca)      250-387-5839